

LE TRAIT D'UNION DE LA FÉDÉRATION

la newsletter officielle des Services Publics CFE-CGC



Edito

par Stanislas GAUDON

L'année 2024 a commencé et je voulais vous souhaiter tout le meilleur pour vous ainsi que vos proches. La santé et le bonheur accompagnés d'une bonne dose de réussite dans vos projets syndicaux, devraient vous apporter un excellent millésime pour 2024.

Cette newsletter sera votre nouveau rendez-vous mensuel. Le but étant de se rappeler les textes publiés, les groupes de travail, les infos utiles, les actions menées. Bref un condensé de militantisme syndical qui doit rester une aide pour les 36 organisations syndicales de la fédération des services publics CFE CGC.

Depuis le remaniement du gouvernement, nous n'avons plus de ministère au sein de la fonction publique.

Nous avons vivement réagi car les enjeux sont énormes puisqu'une loi fonction publique est en préparation et des chantiers essentiels pour les fonctionnaires, les contractuels et les ouvriers d'état sont inscrits à l'agenda social : rémunération et carrière, protection des agents, qualité de vie au travail, égalité professionnelle, logement, droits et moyens syndicaux, formation professionnelle, action sociale et la transition écologique et environnementale.

Nous serons donc les acteurs de notre avenir, alors à vos stylos pour y inscrire vos revendications !

Bien à vous,

Amitiés syndicales

Ce mois ci dans votre Newsletter

Rétrospective 2023 - 2

Les nouveautés - 3

Nos actualités - 4

*Les publications
officielles - 5*

Rétrospective 2023

14 manifestations contre la réforme des retraites pendant lesquelles la Fédération CFE-CGC a participé de manière intensive à Paris et en régions.

Congrès confédéral à TOURS fin mars 2023 avec la réélection de François HOMMERIL à la tête de la Confédération CFE-CGC, épaulé par Jean-Philippe TANGHE, Secrétaire Général, et Farida KARAD, Trésorière Nationale.

Congrès de notre Fédération des Services Publics à Dijon en juin qui a vu l'élection de Stanislas GAUDON à la présidence, de Marie-Christine CARATY à la vice-présidence et de Christophe STEMPFFER renouvelé dans son poste de trésorier.

Signature de l'accord Prévoyance ETAT signé le 20 octobre 2023 : La Fédération a été acteur majeur de cet accord en portant des revendications très fortes. Nos représentants, Philippe SEBAG et Hugues THIBAUT, ont permis à la fédération des services publics CFE-CGC de faire des propositions allant dans le sens de la protection sociale de nos agents. Nous avons été suivi par les autres organisations syndicales.

[Accord interministériel du 20 octobre 2023 relatif à l'amélioration des garanties en prévoyance \(incapacité de travail, invalidité, décès\) dans la fonction publique de l'Etat - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\).](https://legifrance.gouv.fr)



Paris, le 16 mai 2023

COMMISSION DE SUIVI PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE ETAT

Lundi 15 mai : comité de suivi "volet santé" de la Protection Sociale Complémentaire.

Les organisations syndicales unies ont obtenu :

- Desserrement du calendrier permettant l'inclusion de la prévoyance santé pour une couverture complète des agents.
- Ajout dans les ministères d'options pour améliorer le panier de soins sociale avec abondement de l'Employeur.

LA FEDERATION DES SERVICES PUBLICS CFE-CGC REVENDIQUE :

- La revalorisation des 15 euros mensuels face à la hausse des tarifs de soins et l'inflation.
- La simultanéité du volet prévoyance (décès, incapacité, invalidité) avec le volet santé.

LA FEDERATION SERA RECUE PROCHAINEMENT EN BILATERALE POUR PORTER LES REVENDICATIONS !

<https://www.cfecgcfp.org> <https://fonctions.publiques.cfecgcfp.org>



Paris, le 02 octobre 2023

ERAFP : UNE REFORME S'IMPOSE !!!

LE CONSTAT :

- RENTE DERISoire POUR UNE RETRAITE COMPLEMENTAIRE.
- ANNEE DE PAIEMENT - AGE LEGAL SECONDAIRE EXCLUSIVEMENT.
- CARTONNIERE ACTIVE ET SUPER ACTIVE ECARTEES (DE 2 A 12 ANS).

LA FEDERATION DES SERVICES PUBLICS CFE CGC SAISIT :

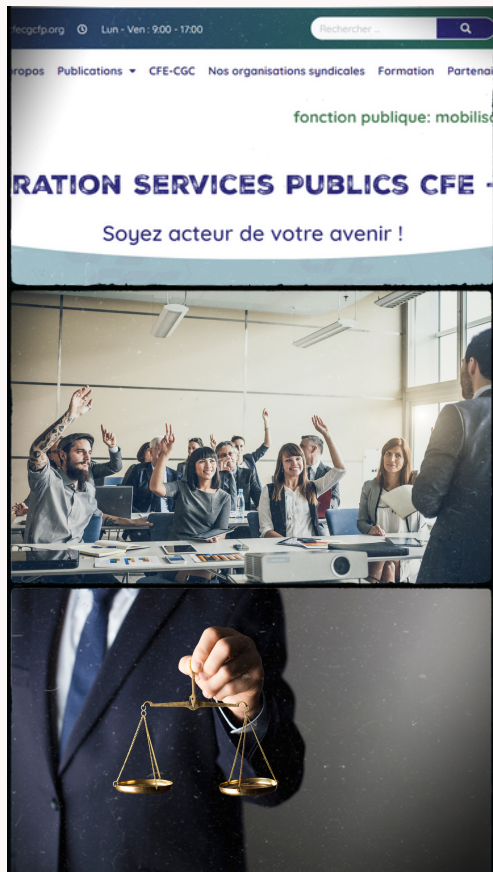
- LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES.
- LE MINISTRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.
- LE MINISTRE EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS.
- LE PRESIDENT DE L'ERAFP.

POUR LA FEDERATION LE PAIEMENT DE LA RENTE RAFF DOIT INTERVENIR DES LA RADIATION DES CADRES !

C'EST UNE QUESTION DE JUSTICE SOCIALE ET D'EQUITE !

<https://www.cfecgcfp.org> <https://fonctions.publiques.cfecgcfp.org>

Les nouveautés



NOUVEAU SITE INTERNET ENTIEREMENT RENOVE

Lien du site : cfecgcfp.org

Vous trouverez la liste de nos syndicats affiliés, notre organigramme, nos news : tracts, flash info, vidéos et surtout vos inscriptions pour nos formations syndicales.

Inscriptions aux formations syndicales simplifiées : le planning des stages est en ligne. Les stages sont maintenant décentralisés ce qui permettra à ceux qui ne peuvent pas perdre trop de temps à rejoindre Paris de suivre la formation à l'initiation au syndicalisme près de chez eux. L'inscription au stage se fait en ligne.

Prochaines dates « Initiation au syndicalisme » :

12 et 13 mars : Bordeaux

16 et 17 avril : Marseille

21 et 22 mai : Lille

18 et 19 juin : Paris

Une assistance juridique « contentieux » renforcée par un avocat dédié de la fédération des services publics CFE-CGC.

Nos actualités

Remaniement ministériel : toujours pas de ministre pour les services publics alors que de grands chantiers sont en cours.

•Quid des rémunérations ?

Annonce Président, Premier ministre : Rémunération au mérite.

•Quid du tassement des grilles indiciaires ?

Rien

•Quid de la qualité de vie de nos agents ?

Rien

•Quid de notre protection fonctionnelle ?

Rien



Les Jeux Olympiques et Paralympiques :

Concernant l'organisation des JO 2024 à Paris, les syndicats n'ont pas été consultés. Une circulaire de Matignon a été publiée pour définir les modalités de gestion des effectifs engagés.

Pour le gouvernement, de juillet à mi-septembre, nos forces de l'ordre, nos services de santé devront être présents. Qu'en est-il de leurs congés? Pas de problème selon le gouvernement : le CET est augmenté de 10 jours.

Et les enfants de ces mêmes agents ?

Pas de problème : il y aura des crèches pour les accueillir !

Où est donc passée la notion de vie familiale, de vie sociale ?

Combien de burn-out, de dépressions se déclencheront encore parce que nos agents sont usés et fatigués ?

Une seule explication nous a été donnée pour ce manque de concertation : circonstance exceptionnelle !

Notre fédération s'est exprimée lors du conseil commun de la fonction publique pour dénoncer le manque d'anticipation des administrations et l'absence d'une reconnaissance sociale et indemnitaire à la hauteur de leur engagement.



Nous n'avons aucune visibilité sur les Groupe de Travail en février étant donnée l'absence de Ministre pour l'instant.



LES PUBLICATIONS OFFICIELLES (LOIS ET DECRETS) ESSENTIELLES SUR JANVIER 2024

Décision n° 2023-01 du 4 janvier 2024 fixant le calendrier de diffusion des émissions attribuées aux organisations syndicales et professionnelles représentatives à l'échelle nationale pour l'année 2024 - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

ETAT :

Accord interministériel du 20 octobre 2023 relatif à l'amélioration des garanties en prévoyance (incapacité de travail, invalidité, décès) dans la fonction publique de l'Etat - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 29 décembre 2023 relatif à la protection sociale complémentaire des militaires, des anciens militaires et de leurs ayants droit en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 29 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 23 septembre 2022 fixant les taux de la prime d'enseignement supérieur et de recherche des membres du personnel titulaire enseignant et hospitalier - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

-Arrêté du 29 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 23 septembre 2022 fixant le taux de la prime d'enseignement supérieur et de recherche des enseignants des universités titulaires de médecine générale - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 22 décembre 2023 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 20 novembre 2023 modifiant l'arrêté du 20 janvier 2022 fixant la liste des emplois ouvrant droit à l'indemnité temporaire de mobilité au sein du ministère de l'intérieur et des outre-mer - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 5 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2020 fixant pour le ministère de l'intérieur et le ministère des outre-mer le montant global en points d'indice majoré de la nouvelle bonification indiciaire pouvant être attribuée aux agents exerçant des fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 12 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 août 2020 fixant pour le ministère de l'intérieur et le ministère des outre-mer la répartition du montant global en points d'indice majoré de la nouvelle bonification indiciaire pouvant être attribuée aux agents exerçant des fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 20 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 12 juillet 2023 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'indemnité temporaire de mobilité au sein du ministère des armées - Légifrance
(legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 15 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 23 novembre 2011 portant application du décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 22 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 10 septembre 2021 fixant les conditions médicales et physiques d'aptitude exigées pour le personnel militaire de la marine nationale - Légifrance
(legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 4 janvier 2024 fixant le montant de l'indemnité mensuelle de technicité des magistrats et fonctionnaires des juridictions financières - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

TERRITORIAL :

Décret n° 2024-15 du 9 janvier 2024 portant modification du compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 9 janvier 2024 pris pour l'application de l'article 7-1 du décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale - Légifrance
(legifrance.gouv.fr).

HOSPITALIER :

Arrêté du 9 janvier 2024 créant des dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique hospitalière - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

Arrêté du 28 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2021 définissant le dispositif de surmajoration des heures supplémentaires prévu à l'article 15-1 du décret n° 2002-9 du 4 janvier 2002 relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans les établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique hospitalière - Légifrance (legifrance.gouv.fr).

*Ensemble, en 2024, continuons
à être les acteurs de notre avenir!*